

08.04.2013 - 13:24 Uhr

Votations fédérales: Caritas dit NON à la révision de la loi sur l'asile / Le sens des réalités, de la mesure, du fair-play

Lucerne (ots) -

Caritas Suisse refuse les révisions urgentes de la loi sur l'asile qui sont soumises au vote le 9 juin 2013. Caritas salue la nouvelle réglementation qui permet à la Confédération d'ouvrir de nouveaux centres sans avoir l'aval des cantons ou des communes, ce qui devrait lui permettre d'accélérer les procédures sans porter atteinte à la protection des droits. Mais elle déplore que globalement, les durcissements pèsent bien plus lourd que cette amélioration. Or, la politique de l'asile a surtout besoin d'un véritable sens des réalités, de mesure et de fair-play.

Caritas n'approuve pas la nouvelle réglementation selon laquelle il ne sera plus possible de déposer une demande d'asile dans les ambassades suisses à l'étranger. Jusqu'ici, c'était pour les requérants d'asile une option qui leur permettait d'éviter de se lancer dans un exode hasardeux et souvent dangereux, ou de dépendre d'un passeur.

Caritas refuse également la décision de supprimer le refus de servir et la désertion comme motifs permettant de déposer une demande d'asile. Le Conseil fédéral assure que les personnes menacées de persécution continueront d'être accueillies, uniquement avec le statut de «personnes provisoirement admises». Cette nouvelle réglementation vise explicitement les réfugiés venant d'Érythrée, et n'est rien d'autre qu'une politique purement symbolique de durcissement et de dissuasion. Cela n'est pas sérieux.

Caritas s'oppose à la norme de délégation selon laquelle le Conseil fédéral peut, sans passer par le Parlement, lancer des projets pilotes visant à tester des changements de la loi sur l'asile dans le but d'accélérer les procédures. La possibilité des procédures de test doit effectivement être accordée. Mais la manière d'agir est politiquement regrettable, même si la phase test se limite à deux ans.

Information aux rédactions:

Caritas a publié une prise de position pendant la phase préparatoire du scrutin concernant la loi sur l'asile : le sens des réalités, de la mesure, du fair-play. La position de Caritas concernant la discussion actuelle dans le domaine de l'asile et des réfugiés.

Lien vers le papier de position: www.caritas.ch/prisesdeposition

Contact:

Marianne Hochuli
Responsable du Secteur Études
Caritas Suisse
E-Mail: mhochuli@caritas.ch
Tél.: +41/41/419'23'20

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100735833> abgerufen werden.